

**DEMANDE D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSON TEMPORAIRE
DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT
DEMANDE EFFECTUEE MINIMUM 15 JOURS AVANT L'EVENEMENT**

Je soussigné(e)

Nom / Prénom :

En qualité de

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

sollicite Monsieur le Maire pour l'ouverture d'un débit de boisson temporaire au nom de l'association ou l'organisme:pour l'évènement suivant :

Nom de l'évènement :

Lieu de l'évènement :

le :/...../..... ou du/...../..... au/...../.....

Horaires sollicités :

- heure de début :

- heure de fin :

Buvette :

☐ **sans alcool**

☐ **avec alcool (en dessous de 18° (vin, bière, crème de cassis, ...) pour 48h maximum**

1- Buvette tenue par une association sportive agréée dans une installation sportive

⇒ une limite de 10 autorisations par année civile

2- Buvette tenue par l'association elle-même dans une manifestation qu'elle organise

⇒ une limite de 5 autorisations annuelles maximum

3- Buvette tenue par une association à l'intérieur d'un établissement scolaire

Autorisation de la commune : 1 autorisation par année civile

Fait à Thonon-les-Bains, le/...../.....